

Domaine : Santé - **Thématique(s) :** Santé publique
DIPLOMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

DIU – RÉPIT

 **Durée de la formation :** 104 heures
 **Dates :** Voir le calendrier
 **Lieu :** Lyon - Saint Etienne
€ **Tarif :** 1545 €

Modalité : Présentiel

OBJECTIFS

Le Répit est une aide et une assistance dédiée à l'aidant et donc au patient ainsi qu'à leur famille.

- Apporter aux étudiants du D.I.U. les connaissances indispensables et les avancées les plus récentes, sur le plan pratique mais aussi fondamental, médical et paramédical (clinique et thérapeutique), psychologique, social et sociétal, relationnel et éthique dans tous les domaines créés par la situation du Répit pour le patient et l'aidant
- Approfondir des connaissances dans le domaine des sciences biomédicales et sciences humaines, pour développer une approche centrée d'une part sur le patient l'enfant, l'adolescent, l'adulte ou la personne âgée atteint d'une pathologie menaçant ou limitant la vie, d'autre part sur le ou les aidants de ce patient en dans la prise en compte et le respect du contexte familial, social et culturel
- Développer d'une approche décentrée du patient ou de la personne dépendante, et centrée sur les aidants
- Développer une culture de soins, intégrant les besoins des aidants, afin d'assurer au patient, à l'aidant ainsi qu'à sa famille, une qualité de prise en charge et la meilleure qualité de vie tout au long de l'évolution de la maladie ou du polyhandicap
- Favoriser le développement de la prise en charge pluridisciplinaire, médicale, paramédicale, psychoaffective, sociale et administrative d'évaluer les effets de leurs actions et de promouvoir la recherche dans le domaine du Répit

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Soignants : médecins, infirmières, aides-soignants, psychologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, internes en médecine pouvant justifier d'un cursus d'interne d'au moins 2 ans, ...
- Travailleurs sociaux : assistants sociaux, auxiliaires de vie, assistants médico-psychologiques, éducateurs spécialisés pouvant justifier d'un diplôme d'Etat français ou étranger, ...
- Autres professionnels : gestionnaires d'établissements sanitaires ou médicosociaux, porteurs de projets de répit, responsables d'associations, ...
- Toute autre personne ayant obtenu l'accord du comité pédagogique (bénévoles, aidants qualifiés...)

Les inscriptions comme auditeur libre (assistance aux cours obligatoires / pas de stage ni de contrôle des connaissances / mêmes droits d'inscription) sont dérogatoires et limitées à 2 ou 3/an.

Ce programme n'est pas ouvert à la formation initiale.

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Thomas Similowski

INFORMATIONS

Responsable : Pr Thomas Similowski,

Co -responsables :

Pr Jean-Yves Blay (Université de Lyon 1)

Pr Vincent Gautheron (Université de Saint Étienne)

Code Faculté de Santé : 1X243X

Universités partenaires :

- Université de Lyon 1
- Université de Saint Étienne

Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Les inscriptions 2022-2023 se font à

l'université de Saint Étienne sur le site:

https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formatio n/d-u-sante-ZN/d-u-sante-ZN/diu-de-repit-9_08_24_0050_FR_1.html

PROGRAMME

- **Module 1 :** Appréhender les situations d'aides et la place des proches aidants. Comprendre les situations de handicap, de maladie ou de dépendance vécues au domicile et leurs impacts sur les différentes dimensions de la vie des proches aidants.
- **Module 2 :** Connaître les caractéristiques, ressources et besoins des proches aidants à partir de la littérature scientifique et des travaux de recherche. Cerner les différentes dimensions des soins de répit et leur interaction en vue d'un accompagnement global et systémique des aidants-aidés.
- **Module 3 :** Connaître l'offre de répit et d'accompagnement en France et découvrir des dispositifs innovants. Découvrir les politiques de répit d'autres pays. Connaître le cadre réglementaire du répit, les statuts et droits des proches aidants en France. Accompagnement des mémoires.
- **Module 4 :** Découvrir un dispositif de répit et d'accompagnement des aidants. Mettre en pratique les enseignements autour de situations cliniques type et esquisser une définition du répit. Mettre en pratique les enseignements. Faire le point sur les mémoires. Préparer les épreuves de contrôle des connaissances.

MÉTHODES

La formation comporte :

- **Un enseignement théorique avec un contrôle des connaissances :** La copie sous format informatique PDF des supports de cours sera fournie aux étudiants (chaque fois que possible, avant la session) par e-mail.
- **Un stage pratique :** Le stage est à réaliser sous la responsabilité d'un responsable désigné par le Coordonnateur du D.I.U. Selon les cas et les projets professionnels, les stages supérieurs à 4 jours sont pris en compte. Le lieu de stage et ses objectifs seront arrêtés en concertation avec l'étudiant, le responsable du stage et le Coordonnateur. Les objectifs seront centrés sur le Répit, le patient et l'aidant au sens large.
- **La réalisation d'un mémoire avec une soutenance orale :** Le sujet sera établi conjointement par le responsable du mémoire et l'étudiant en début d'année du D.I.U. et validé par le Coordonnateur avec une flexibilité quant au thème dès lors qu'il est lié au Répit. Chaque étudiant rédigera un mémoire centré sur le Répit s'inscrivant dans les directives données par le responsable pédagogique.

Les étudiants du D.I.U. seront également invités à assister et participer aux conférences, réunions médicales, séminaires et colloques organisés sur l'hexagone où les thèmes concernant le Répit seront abordés. Les responsables du D.I.U. identifieront ces réunions et répercuteront l'information aux étudiants du D.I.U. Ceci viendra consolider le volume horaire d'enseignement.

Volume horaire :

- enseignement théorique est de 72 heures sur 9 jours de 8h
- stage pratique obligatoire de 4 jours ouvrables de 8 heures dont l'organisation pratique est flexible : 32 heures au total

La présence aux cours est obligatoire

La Durée de la formation est de 1 an

Effectif maximum : 20 à 30 étudiants par an

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Une participation active à tous les modules d'enseignements est obligatoire pour participer aux examens. Tout étudiant ayant

participé à tous les modules d'enseignement peut participer à l'examen.

Un document validant le stage sera établi et signé du responsable du stage et du Coordonnateur du D.I.U. Un « stage non validé » devra à nouveau être effectué selon des modalités proposées par le responsable du stage et validées par le Coordonnateur. La validation du stage est obligatoire pour l'obtention finale du diplôme.

Le contrôle des connaissances du D.I.U. :

- Comporte une épreuve écrite composée de QCM et de cas clinique et/ou question de cours d'une durée de 60 à 120 minutes notée sur 40
Pour valider l'épreuve écrite il faut obtenir une note moyenne > ou = à 20/40.
- Une épreuve orale de soutenance du mémoire notée sur 40 et comporte :
 - A- une note du mémoire sur 20
 - B- une note de soutenance orale du mémoire sur 20A la discrétion du jury, des questions sur le Répit peuvent être posées au candidat lors de cette épreuve orale. A l'issue de l'épreuve orale le jury décide concernant le Mémoire : « validé » (note > ou = 20/40) ou « non validé » (note < 20/40). En cas de « mémoire non validé » le jury précisera à l'étudiant la marche à suivre (optimisation, complément, nouveau mémoire, modalités de la nouvelle soutenance etc. ...).

Ces deux épreuves sont organisées courant Juin.

Une épreuve écrite de rattrapage peut être organisée en Septembre en cas d'échec d'étudiants à l'épreuve écrite de Juin.
La participation à l'épreuve écrite de rattrapage sera possible en cas de :

- Note < 20/40 à l'épreuve écrite de Juin
- Raison d'autre nature (médicale par exemple) après accord du Comité Pédagogique. Cette modalité doit rester cependant exceptionnelle

Le jury peut éventuellement dispenser un étudiant de cette épreuve écrite de rattrapage si sa note à l'épreuve orale (cf. 7.1.2.) compense le déficit en points à l'épreuve écrite avec un total à ces deux épreuves > ou = à 40/80.

Le D.I.U. de Répit est délivré aux étudiants ayant réussi à l'épreuve écrite, à l'épreuve orale de soutenance du mémoire et validé leur stage.

POUR CANDIDATER

Envoyer par mail un CV et une lettre de motivation à :

Madame Geneviève Leroy
genevieve.leroy@lyon.unicancer.fr
Tél. : 04 78 78 28 08
et Madame Audrey Charroin
audrey.charroin@lyon.unicancer.fr